



Chenilles processionnaires du pin

Quels sont les risques ?

Comment lutter ?

zorèyè
service forestier

Tél. 027 456 32 01
Fax 027 456 32 02
info@zoreye.ch

SIERRE
Ile Falcon 35
3960 Sierre

CRANS-MONTANA
Rte de Pirrazilina 4
3963 Crans-Montana



Département de la mobilité, territoire et environnement
Service des forêts des cours d'eau et du paysage

Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt
Dienststelle für Wald, Flussbau und Landschaft

Information générale

À l'origine, les contraintes thermiques forçaient la chenille processionnaire à rester au sud de l'Europe ou dans les régions avec un climat doux comme le Valais, mais en raison du réchauffement climatique et du commerce du bois, elle a pu progresser dans des régions plus au nord depuis les années 1960.

En Suisse, elle est principalement présente dans la région lémanique, la vallée du Rhône, au Tessin et dans les vallées grisonnes du sud des Alpes.

Bien que cette chenille privilégie les forêts ensoleillées, elle est également présente dans les parcs, jardins privés et sur des sites d'altitude.

Les poils des chenilles processionnaires du pin possèdent des propriétés **urticantes** qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques.



Chenille processionnaire



Nid d'hiver

Comment reconnaître une chenille processionnaire du pin ?

Elles sont heureusement facilement identifiables. Il y a **trois** caractéristiques permettant de les identifier :

- Une pilosité abondante
- Une couleur brune avec des tâches orangées
- Une tête noire

Durant la journée et par temps frais, elles se rassemblent en groupe et se retirent dans les **nids** qu'elles ont construits. Ces nids sont des bourses blanches et soyeuses situées sur les extrémités hautes de l'arbre. En général l'arbre n'est pas menacé.

Les adultes sont des papillons de nuit qui émergent de terre dès le mois de juin et jusqu'à la fin août.



Adulte



Le contact avec leurs poils urticants représente un **véritable danger pour l'homme et l'animal.**

Quels sont les risques ?

Et comment lutter ?



Quels sont les risques ?

En hiver, les nids des chenilles processionnaires ne posent aucun problème. Avec la hausse des températures au printemps, les chenilles commencent à s'activer et il peut arriver qu'elles entrent en contact avec les humains et les animaux. Au contact de la peau, les poils urticants peuvent provoquer des **démangeaisons**, des **réactions allergiques** et entraîner des **conséquences graves**, notamment pour les **enfants** et les **animaux de compagnie**.

Comment lutter ?

La processionnaire du pin fait partie des insectes de notre pays. Il n'est pas nécessaire de lutter contre sa présence en forêt. Si les nids se trouvent dans les parcs et jardins privés, l'aide du triage forestier de Sierre et Noble-Contrée, est utile afin d'assurer une élimination en toute sécurité.

Pour prévenir la propagation de la chenille et des papillons, l'installation de nichoir à mésanges et chauve-souris permet une réduction du nombre d'individus et ainsi une limitation de la croissance de la population.

Le triage forestier de Sierre et Noble-Contrée utilise les moyens de lutte suivants :

- Élimination manuelle (coupe, évacuation et incinération)
- Éco piège
- Piège à phéromones

Consultez-nous, pour que nous puissions vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation !



Sierre



Noble-Contrée



Crans-Montana

zorèyè
service forestier

Tél. 027 456 32 01
Fax 027 456 32 02
info@zoreye.ch

SIERRE
Ile Falcon 35
3960 Sierre

CRANS-MONTANA
Rte de Pirrazilina 4
3963 Crans-Montana